

A propos du licenciement d'un Ancien des services municipaux, monsieur LEFEBVRE, approuve pleinement le sens amical d'éventuelles démarches mais conclut : « l'Association n'étant pas un groupement corporatif, ne peut avoir qualité pour revendiquer une mesure en pareil cas » MATHELIN R. (1899) met en garde contre la tendance de certains de croire que l'Association a un pouvoir indéterminé dont elle peut user à loisirs pour solutionner tel ou tel différend.

Toujours le problème des surveillants et jardiniers de la Ville de Paris.

Monsieur LORTET, chef de Travaux Pratiques à l'Ecole part en retraite.

Le catalogue des collections de l'Ecole est en discussion sur sa présentation. Il est constaté le défaut d'étiquetage.

Le vœu est émis de voir figurer sur la plaque de nos morts le nom de BERTOUX H. (1910) décédé des suites de la guerre. *NDLR : son nom a bien été ajouté.*

1924

Président : DUVERNAY J. (1894) • Secrétaire général : VAUTHIER E. (1907)

Le Président note : « Un incontestable progrès de notre chère Association. Il en faut comme preuve que le nombre de plus en plus grand des Anciens qui fréquentent les assemblées et l'empressement de tous nos jeunes camarades de s'engager dans la voie que nous leur avons tracée : celle de la bonne, franche et féconde camaraderie »

Il est demandé que dans le Conseil de Surveillance de l'Ecole figure au moins un membre de l'Association.

BIRCKEL L. (1898) s'entretient avec les conseillers municipaux concernant la nomination des Anciens comme ouvrier d'état.

Il est décidé de faire une statistique des Anciens, restés dans le jardinage ou autres professions.

Le Conservateur en Chef des Promenades, monsieur DEMORLAINE, Directeur de l'Ecole, espère voir nos jeunes camarades pendant leur période d'active (*service militaire*), entretenir des jardins potagers militaires.

BIRCKEL demande de ne nommer notre Ecole que par son vrai nom :

« Ecole Municipale et Départementale d'Horticulture et d'Arboriculture de la Ville de Paris » et non "de Saint-Mandé"

(NDLR : la tradition a conservé "Saint-Mandé" ou pour certains "la Cipale", de Municipale).

Monsieur le Conservateur nous conseille de solliciter la reconnaissance "d'utilité publique". Il nous laisse entrevoir un projet grandiose et moderne de l'école, avec bâtiments dignes d'elle et agrandissement par les fortifications.

(NDLR : ces fortifications sont aujourd'hui l'emplacement d'H.L.M., à la Porte Dorée)

Un arrêté de Monsieur le Préfet de la Seine, en date du 24 octobre 1924, paru dans le B.M.O., confirmant notre représentation au Conseil de Surveillance de l'Ecole.
LOIZEAU A. (1891) est nommé pour représenter l'Association.

Une première liste des ouvrages, qui constitue le noyau de la bibliothèque, est établie. Monsieur RICHARD, moniteur à l'Ecole, est nommé bibliothécaire et FREDOUILLE A. (1909) lui est adjoint.

Il est décidé d'adhérer à la S.N.H.F. (Société Nationale d'Horticulture de France)

Une entrevue cordiale avec monsieur le Président du Conseil Général pour présenter une demande de subvention qui laisse espérer nous donner satisfaction : « Il constate que notre Ecole doit fournir des jardiniers susceptibles de tailler un arbre sans le massacrer.... D'après ses propos. (*NDLR : hélas il en existe toujours !*)

Au banquet qui suivit, est invité CLEMENT A. (1921) major de la 3^{ème} année.

1925

Président : MATHELIN R. (1899) • Secrétaire général : LEROY A. (1916)

Au cours de l'assemblée on s'inquiète de la représentation des jeunes au sein du conseil.

L'Association s'occupe toujours du classement des Jardiniers de la Ville de Paris.

Un objet d'art (cendrier avec deux bengalis signé CARVIN) est remis à monsieur LORTET, ancien Chef de Travaux Pratiques, en témoignage de sympathie.

J.M. DUVERNAY (1897) passe un concours qui lui donne accès au poste de Professeur-Inspecteur des Etudes de l'Ecole. Il est le 1^{er} Saint-Mandéen à battre les « Versaillais » sur le terrain des postes à responsabilités.

L'assemblée émet les vœux ci-après :

1. Vœu favorable au maintien de l'Ecole à son emplacement actuel, tout en souhaitant son agrandissement
2. Vœu défavorable à l'admission à titre d'élève apprentie de jeunes filles. Un recrutement mixte nuirait peut-être au bon renom de l'Ecole. Toutefois favorable à l'audition de celles-ci aux cours du dimanche et du soir
3. Vœu de solliciter pour le diplôme de fin d'études, de 5 points supplémentaires, dans les concours par rapports aux auditeurs des cours publics

Ces vœux sont adressés au Préfet de la Seine.

Fondation d'un prix décerné à l'élève de 3^{ème} année ayant produit la meilleure composition en arboriculture d'ornement.

Monsieur STEFFEN, Inspecteur des Etudes, pendant 1914-18, Membre d'Honneur part à la retraite : il retrace brièvement la vie de l'Ecole depuis sa fondation.

L'Ecole expose aux Arts Décoratifs.

Monsieur DEMORLAINE, Directeur de l'Ecole, propose que l'élève de 3^{ème} année, sorti major, bénéficie d'une médaille de bronze offerte par la S.N.H.F., ce sera pour 1925 CHANTRIER H. (1922)

L'Association est reçue société correspondante de la S.N.H.F., le 25 mars 1925.

MATHELIN R. (1899) fait l'éloge funèbre de monsieur Jules VACHEROT, professeur apprécié de tous.

Il est demandé que l'Association appuie les demandes de prêts présentés par les Anciens auprès du Crédit Agricole en vue d'obtenir des terrains aux colonies.

Le nombre de jardiniers diminuant, chaque année l'Ecole refuse des élèves-apprentis faute de places.

L'assemblée émet le vœu, vu l'exiguïté des bâtiments et leurs états actuels, que le projet d'agrandissement soit mené rapidement à son terme

1926

Président : MATHELIN R. (1899) • Secrétaire général : LEROY A. (1916)

Fait unique dans les annales de l'Association, il y a 100 présents à l'assemblée de juillet.

Un compte-postal est ouvert : C.968-70 Z PARIS

(NDLR : aujourd'hui C.C.P. 968-70 Z PARIS)

L'Association s'est donné une méthode de travail, rappelle le fonctionnement de la bibliothèque, l'organisation du bureau de placement (une place de colon est prise en Indochine)

L'affiliation à la Fédération des Sociétés d'Horticulture de France est acceptée.

Au fil des 100 ans

Les Anciens continuent d'établir le catalogue des collections de l'Ecole. Il sera demandé à l'administration de l'éditer

DURIEUX J. (1919) propose l'augmentation de la cotisation, à débattre.

DUVERNAY J.M. (1897) est élevé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Le Président indique le rôle éminent de l'Association pour obtenir de la Ville que les jardiniers soient considérés comme des ouvriers d'état.

L'Ecole a acheté une collection de plantes de serre.

Nouvelle demande de subventions auprès du Conseil Municipal et du Conseil Général, les demandes précédentes n'ayant pas abouti.

La proposition de faire les réunions à la S.N.H.F. ou dans un café du centre de Paris est repoussée, l'Ecole même étant un lieu de réunion idéal au double point de vue de l'intérêt pécuniaire de l'Association et des sentiments.

L'incitation à adhérer à l'Association des sortants, inscrits d'office et exempts de cotisation, est confortée.

L'enquête sur les débouchés en horticulture est terminée. Le manuscrit est à disposition de tous.

Il est exposé les progrès récents apportés à l'Ecole, notamment la pose de l'électricité. Renouvellement du vœu de reconstruction des bâtiments de l'Ecole.

La cotisation passe de 10 à 15 F, un référendum par courrier devra confirmer cette proposition. Résultats : 33 pour et 9 contre (*NDLR plus 50% !*). Il est précisé qu'elle sera de 10 F pour les jeunes n'ayant pas encore été appelés au service militaire et gratuite durant cette période.

DURIEUX J. (1919) prend la responsabilité d'organiser un bal, sous son entière responsabilité; en cas de réussite, l'Association en assurera la reprise périodiquement.

Réel succès : 150 personnes; après-midi dansant finissant à 18h.

CHANTRIER H. (1922) en fut l'un des organisateurs.

1927

Président : BIRCKEL L. (1898) • Secrétaire général : VAUTHIER E. (1907)

Bonne année avec la recrudescence des adhésions.

Des subventions arrivent du Conseil Municipal et du Conseil Général (parue au B.M.O. du 16/01/1927), 500 F alloués.

Une carte de membre actif est délivrée au paiement de la cotisation. Elle est renouvelable tous les ans. Il en est fixé le label avec 4 couleurs différentes dans sa composition sur bristol. Coût : 71 F le mille.

Adhésion de l'Association à la Société des Amis des Arbres.

Récompenses obtenues par l'Ecole aux expositions de la S.N.H.F. à savoir :

- Une grande médaille d'Or avec félicitations pour les chrysanthèmes
- Une grande médaille de Vermeil pour les légumes

Des dons de livres sont faits à la bibliothèque.

Une observation est faite concernant le Conseil de Surveillance qui, dans son rapport, ne mentionne ni le nom ni la qualité de membre de l'Association pour notre représentant.

La valeur du livre offert à l'élève sortant est portée de 15 à 20 F. Ce sera DURAND Georges pour 1927, ayant rédigé la meilleure composition sur un sujet donné, Pour les noces d'argent de l'Association (25 ans) un banquet est prévu, 30 à 32 F ; 40 F avec le bal qui suit « Il est convenu, qu'occasionnellement les dames seront admises ! »

Au fil des 100 ans

Modifications des statuts adoptées le 22 mai. Déclaration faite à la Préfecture de Police le 11 août 1927.

Les assemblées sont fixées au 2^{ème} dimanche de novembre.

L'Association organise des cours préparatoires et subventionne les professeurs pour aider les camarades candidats au concours de surveillant de jardinage.

En 1927 sont reçus : 1^{er} PAQUET V. (1914), 2^{ème} VAUTHIER E. (1907), 5^{ème} RENAULT E. (1896) ;

au concours de surveillant de travaux : 4^{ème} PAQUET, 9^{ème} VAUTHIER.

A la suite du nouveau régime de l'Ecole, monsieur DEMORLAINE, Conservateur en Chef, en devient l'autorité de contrôle. Celui parle toujours des projets d'extension à l'étude.

On apprend que notre camarade ORSIER R. (1917), travaille au Moyen Congo.

En raison du petit nombre d'inscrits au banquet (22) celui-ci est reporté à l'année suivante.

En cette année 27, les vacances accordées aux élèves apprentis sont portées à un mois au lieu de 23 jours précédemment.

Une autre modification ? propice à l'émulation ? consiste en l'augmentation des moyennes pour passer d'une année à l'autre :

13 (au lieu de 10) de la 1^{ère} à la 2^{ème} année

14 (au lieu de 13) de la 2^{ème} à la 3^{ème} année

15 pour l'obtention du diplôme

1928 Vingt cinquième anniversaire de l'Association

Président : MATHELIN R. (1899) • Secrétaire général : DEPLANCHE A. (1911)

Modification du conseil déclarée à la Préfecture de Police, bureau des Associations, le 21 avril 1928 et insertion au Journal Officiel, en même temps que les statuts modifiés, le 22 avril 1928.

Il est question que lors des conférences-promenades soient invités des élèves, le principe est admis.

Il est crée des notes photocopiées des comptes-rendus des assemblées, à envoyer à tous les adhérents.

La bibliothèque continue de s'enrichir par dons divers.

Le banquet, pour les 25 ans, devrait avoir lieu le dimanche 25 mars.

Une proposition sera faite, à l'occasion des 25 ans de l'Association, de nommer au Mérite Agricole certains membres : BLAVET E. (1891), MATHELIN R. (1899), VAUTHIER E. (1907), DEPLANCHES A. (1911), en faisant la demande au Ministère de l'Agriculture.

Il est fait une proposition : « de l'intérêt qu'il y aurait pour les Anciens Elèves désirant suivre leur carrière administrative de pouvoir bénéficier des 3 années à l'Ecole à compter comme temps de présence à l'administration, pour leur permettre de passer le concours de surveillant de jardinage sans avoir à attendre de longues années »

En principe en entrant comme aide-jardinier, un élève doit attendre une vacance de poste pour passer ouvrier d'état; là seulement il peut se présenter au concours qu'après 3 années à ce grade.

Pour ses 25 ans, le 11 novembre 1928, l'Association plante, dans le champ d'expériences, un arbre en mémoire des camarades morts au Champ d'Honneur en 1914/18 (*NDLR : à peu près au centre de l'actuel parc floral de Vincennes*)